



Adhésion 2024

L'ABEILLE EURELIENNE

Association loi 1901

Enregistrée à CHARTRES n° W281005672

Rucher-Ecole n° 2800210 - siret 818 003 683 000 13

EMAIL : apiculture28@gmail.com

Site: <http://apiculture28.free.fr>

!! Envois et paiement deux formules !!

ENVOI POSTAL à	Isabelle CHAMBON 1, rue Charles Péguy 28300 CINTRAY
ENVOI PAR MAIL à	Apiculture28@gmail.com
Règlement	Chèque ou Virement

Adhésion à retourner complétée avec règlement avant le 31 janvier 2024

NOM

PRENOM

Rue

CP – VILLE

adresse électronique

tél

Port

Date naissance

jj/mm/aaaa

Nouvel adhérent

Assistera aux cours dispensés au rucher école

Figurer sur la carte des cueilleurs d'essaims (si inscrit avant 30/04)

mettre un "x" dans la case

N° Apiculteur: Nbre de ruches:

1 COTISATION Abeille Eurélienne

Gratuit pour les - de 16ans et les + de 80 ans

Première Adhésion

Renouvellement de l'adhésion

2 REVUES (tarifs association - jusqu'au 15/02)

L'Abeille de France (revue du SNA, 11 Numéros).....

Abeilles et Fleurs (revue de l'UNAF, 11 Numéros).....

La Santé de l'Abeille (revue de la FNOSAD, 6 Numéros).....

Info-Reines (revue de l'ANERCEA, 4 Numéros).....

3 Assurance GROUPAMA (jusqu'au 15/02) par ruche

Option 1 : Responsabilité civile, protection juridique, insolvabilité des tiers.

Option 3 : option 1 + incendie, tempête, ouragan, vol, vandalisme. (Garantie ruche 76€ + essaim 53€)

Option 4 : option 3 + mortalité par empoisonnement chimique des cultures (Garantie ruche 107€ + essaim 74€)

4 Redevance Eco Emballages/Taxe CITEO

Adhésion à l'UNAF :

Cotisation CITEO : cotisation par ruche

Tous les adhérents doivent obligatoirement souscrire une assurance responsabilité civile (celle-ci ou une autre). L'assurance ci-dessus est à titre privé (non-professionnel). Groupama ne délivre pas de certificat.

Prix/unit	quantité	TOTAL
40		0,00
25		0,00
33		0,00
31		0,00
26		0,00
37		0,00
0,1		0,00
1,07		0,00
1,9		0,00
1,5		0
0,08		0

TOTAL en €:

Adhésion, Revues et Assurance

REGLEMENT	Montant	Banque	Numéro
Chèque			
Virement (à privilégier)			

A l'ordre de l'Abeille Eurélienne

IBAN FR76 1440 6120 0990 0059 8011 831 BIC AGRIFRPP844

Consignes pour le virement: indiquer la mention : ADHESION 2024 et votre NOM et PRENOM

Certifiez en cochant (x) les cases et signer le document. Merci

Je certifie être titulaire d'une assurance qui couvre ma responsabilité civile dans le cadre de cette adhésion

Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur.

Signature de l'adhérent ou de son représentant :

Cliquer sur la flèche pour l'accès au règlement intérieur

Il n'y a pas de date limite pour adhérer, mais retournez votre *adhésion* dans la mesure du possible avant le 31/1 pour votre participation aux différentes formations et pour simplifier la tâche du bénévole qui fait la saisie.

- Pour les revues et l'assurance, il s'agit vraiment d'une date limite : **passé le 15/2, seule l'adhésion sera prise en compte** (il vous sera demandé de refaire votre chèque ou de passer le trop payé en don) et de renouveler votre abonnement ou de vous assurer vous-même.

- **L'adhésion à l'Abeille Eurélienne est nécessaire pour bénéficier du PSE** (Plan Sanitaire d'Élevage) **et commander les traitements**. Le formulaire PSE vous sera envoyé par mail ou sera disponible sur notre site vers la mi-mars.

- Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé et accessibles aux seuls membres du bureau concernés.